

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 04/06/2009

Réception par le Prefet : 04/06/2009

Publication : 05/06/2009



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2009-8-8-2

Séance du vendredi 29 mai 2009

### **PROGRAMME E758 LANGUE ET CULTURE REGIONALES THEATRE SCOLAIRE EN LANGUE ALLEMANDE DANS LES ECOLES DE LA VALLEE DE LA DOLLER (quatrième édition)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente
- VU la délibération n° E6-2008 du 20/03/2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général
- VU la délibération n° 2008/5-8/1 du 11 décembre 2008, relative au B.P. 2009 "Programme Langue et Culture Régionales 2009"
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ accorde une subvention de 900 € à l'Association des œuvres scolaires de la Vallée de la Doller de SENTHEIM ;
- ❖ précise que cette aide sera imputée sur le programme E758, chapitre 65, nature 6574, fonction 28, opération 2009/E758/9999 du budget départemental.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions